

Elle cache son alopécie sous un bonnet, son lycée l'exclut : déscolarisée depuis 2 mois, Mélina crie à l'injustice

(Vu sur **Le Midi Libre** du 08/01/2026 : <https://www.midilibre.fr/2026/01/08/elle-cache-son-alopecie-sous-un-bonnet-son-lycee-lexclut-descolarisee-depuis-2-mois-melina-crie-a-linjustice-13150525.php>)



• Mélina prévoit de changer d'établissement. ENVATO ELEMENTS - SELEZNEV_PHOTOS

MANON LOZANO

Écartée de son lycée depuis novembre, Mélina, élève à Annonay (Ardèche), accuse l'établissement de lui interdire l'accès en raison d'un turban ou bonnet destiné à dissimuler une alopécie liée à son épilepsie. La direction y voit un signe religieux, malgré des certificats médicaux.

Depuis près de deux mois, Mélina, élève du lycée Montgolfier à Annonay dans l'Ardèche, ne va plus en cours. En cause : le port d'un "turban" puis d'un bonnet servant à cacher son alopécie, assimilé par la direction à un signe religieux.

"À aucun moment je n'ai pensé à la question religieuse"

La lycéenne souffre d'épilepsie sévère. *"Une semaine avant les vacances de la Toussaint, j'ai fait une grosse crise d'épilepsie en cours d'anglais"*, raconte-t-elle au **Réveil Vivarais**. L'absence de personnel formé choque la famille. *"Quand j'ai fait la crise, l'infirmière n'était pas au lycée"*, ajoute Mélina, qui sera ensuite évacuée par les pompiers.

Parallèlement, l'adolescente développe une alopécie importante. Elle se rase la tête et porte un turban à la rentrée des vacances de Toussaint pour cacher son crâne et préserver sa santé mentale : *"À aucun moment je n'ai pensé à la question religieuse"*, insiste-t-elle.

Pourtant, la direction de son lycée estime que le couvre-chef peut être perçu comme religieux. *"C'est moi qui décide si c'est un voile"*, aurait déclaré la proviseure lors d'une visioconférence avec un médecin de l'Éducation nationale, selon Mélina. *"Elle a donné des consignes aux surveillants, m'interdisant d'entrer si le turban ou bonnet n'était pas au-dessus des oreilles"*, souligne l'adolescente.

"Le turban est un prétexte pour me faire partir"

Sa mère, dénonce une humiliation. Malgré des certificats médicaux, la famille de l'adolescente affirme que le médecin traitant a été mis en cause pour *"certificat de complaisance"*. Mélina a été sommée de revenir avec un bonnet, ce qu'elle a fait. Sa mère se souvient : *"J'étais avec elle quand elle est retournée au lycée. Pour la directrice, ça revenait à porter un voile islamique. Mais c'était un bonnet Underarmour, une marque de vêtements sportifs"*.

"Nous nous en tenons aux faits et au texte de loi régissant la tenue", indique le directeur académique de l'Ardèche, Thierry Aumage. *"Le turban est un prétexte pour me faire partir. Je pense que les crises d'épilepsie sont trop compliquées à gérer pour le lycée"*, explique Mélina, maintenant exclue depuis deux mois. La lycéenne prévoit de changer d'établissement.